



# Dr François Adjimon Ahlonsou distingué

## Chevalier de l'Ordre national du mérite de sang

N° 581 DU 19 JUIN 2026

# L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATIONS, D'ANALYSES, D'INVESTIGATIONS ET DE PUBLICITÉS

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

DIPLOMATIE ET SOLIDARITÉ RÉGIONALE

# Le Bénin aux côtés du Niger

P. 08

RÉFORME INSTITUTIONNELLE

PAGE 02

# Le vice-président du CES bientôt Médiateur de la République ?

## [ Les députés appelés à modifier la loi ce jour ]



PAGE 03

AUDIENCE AU PALAIS DES GOUVERNEURS



# REJAP et Parlement renforcent leur partenariat

PAGE 11

SOCIÉTÉ ET PATRIMOINE CULTUREL

# Perles sous controverse



ELONA HOUSE

AFTER WORK - RÉUNIONS  
OU RENCONTRESDes salles fonctionnelles de 20 à 60 places au cœur  
de Porto-NovoCONTACTS  
0144904640 / 0198904640ADRESSE  
Djassin Houinvié, Porto-Novo

ELONA HOUSE

Salle de fêtes et  
de conférencesClimatisation  
Confort et luxe  
Rapport qualité - prixCONTACTS  
0144904640ADRESSE  
Djassin Houinvié  
Porto-Novo

## RÉFORME INSTITUTIONNELLE

# Le vice-président du CES bientôt Médiateur de la République ?

(Les députés appelés à modifier la loi ce jour)

Une nouvelle réforme institutionnelle pourrait franchir une étape décisive ce vendredi 19 juin 2026 à l'Assemblée nationale. Réunis en séance plénière au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo, les députés de la dixième législature examineront une proposition de loi portant modification de la loi n°2009-22 du 03 janvier 2014 instituant le Médiateur de la République.

À travers cette initiative législative, le Parlement est appelé à se prononcer sur une évolution majeure du cadre juridique régissant cette institution républicaine. Selon plusieurs sources proches du dossier, la réforme envisagée devrait consacrer le vice-président du Conseil économique et social (CES) comme Médiateur de la République. Une option qui marquerait un tournant dans l'organisation institutionnelle du pays.

Inscrit à l'ordre du jour par le président de l'Assemblée nationale, Joseph Fifamè Djogbénou, ce dossier est suivi avec un intérêt particulier par les observateurs

de la vie publique. Pour nombre d'entre eux, cette révision législative s'inscrirait dans la dynamique de rationalisation des institutions engagée ces dernières années, avec pour objectif de renforcer leur cohérence et leur efficacité.

Si elle est adoptée, la modification de la loi pourrait entraîner une redéfinition du mode de désignation du Médiateur de la République ainsi que de ses rapports avec les autres institutions de la République. Les députés auront ainsi la responsabilité d'apprécier la pertinence des nouvelles dispositions proposées et leurs conséquences sur le fonctionnement de cet organe chargé de faciliter le règlement des différends entre l'administration publique et les citoyens.

Les débats qui s'ouvrent ce jour en séance plénière devraient permettre d'éclairer davantage les motivations de cette réforme et de mesurer sa portée sur l'architecture institutionnelle béninoise.

**Emeric Joël ALLAGBE**



## MEDIAS AU BENIN

## Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOUE GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur [www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj), faites comme chez vous.

**[www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj)**  
**[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)**

**L'Emblème** du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)  
 Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577  
 N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

**PORTO-NOVO (République du Bénin)**

**EMAIL : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)**

**TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40**

### PRODUCTION

**ETS EMERIC PRODUCTION**  
**(RCCM RB/PNO/09A848)**

### DIRECTEUR DE PUBLICATION

**Eméric Joel ALLAGBE**  
**+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40**

### SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

**Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU**  
**+229 01 97 74 01 02**

### RÉDACTION

**Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)**  
**Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)**  
**James Meryl ALLAGBE (Journaliste)**  
**Marie Estelle AKANNI (Journaliste)**  
**Aimé HOUENOU (Journaliste)**

### MONTAGE ET GRAPHISME

**Mayass M. NOUMON**  
**+229 01 96 13 84 84**

AUDIENCE AU PALAIS DES GOUVERNEURS

# REJAP et Parlement renforcent leur partenariat



Le Bureau exécutif du Réseau des Journalistes Accrédités au Parlement (REJAP) a été reçu ce jeudi 18 juin 2026 par le président de l'Assemblée nationale, Joseph Djogbénou. Cette rencontre, marquée par des échanges francs et constructifs, a permis aux deux parties de réaffirmer leur volonté commune de promouvoir une information parlementaire de qualité au service de la démocratie béninoise.

Le président de l'Assemblée nationale, Joseph Djogbénou, a accordé une audience au Bureau exécutif du Réseau des Journalistes Accrédités au Parlement (REJAP) ce jeudi 18 juin 2026 au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo. Cette rencontre intervient à la suite d'une correspondance adressée à l'autorité parlementaire par le réseau.

Les neuf membres du Bureau exécutif du REJAP ont pris part à cette séance de travail qui s'est déroulée en présence de plusieurs responsables administratifs du Parlement, notamment le Directeur de Cabinet, le Secrétaire général administratif, le Directeur des Services de l'Information et de la Communication, son adjoint ainsi que l'Attaché de presse du président de l'Assemblée nationale.

Au nom du réseau, le président du

REJAP, Gaspard Adjamosi, a d'abord adressé ses chaleureuses félicitations à Joseph Djogbénou pour son élection à la tête de l'institution parlementaire en février 2026. Il a salué le parcours, la rigueur et la vision de l'autorité parlementaire en faveur du renforcement de la démocratie béninoise.

Le président du REJAP a ensuite rappelé les origines de l'organisation créée en 1999 par des figures emblématiques du journalisme parlementaire béninois, parmi lesquelles Édouard Loko, Agapit Maforikan et Marie Richard Maforikan. Il a souligné le rôle de passerelle que joue le réseau entre l'Assemblée nationale et les professionnels des médias accrédités auprès du Parlement.

Évoquant la coopération entre les deux institutions, Gaspard Adjamosi a rappelé l'existence du protocole d'accord signé le 16 juin 2023 prévoyant un accompagnement annuel du réseau. Il a précisé que les appuis financiers accordés au REJAP en 2024 et 2025, d'un montant de 20 millions de francs CFA chacun, ont été gérés conformément aux procédures administratives en vigueur au sein de l'Assemblée nationale.

Pour l'année 2026, le nouveau Bureau exécutif a choisi de ne formu-

ler aucune demande de subvention, préférant inscrire son action dans une dynamique de collaboration institutionnelle. Le président du REJAP a également insisté sur le caractère apolitique et professionnel du réseau, qui n'est ni un syndicat ni une association de fonctionnaires, mais un cadre de promotion de l'éthique, de la discipline et du professionnalisme dans la couverture des activités parlementaires.

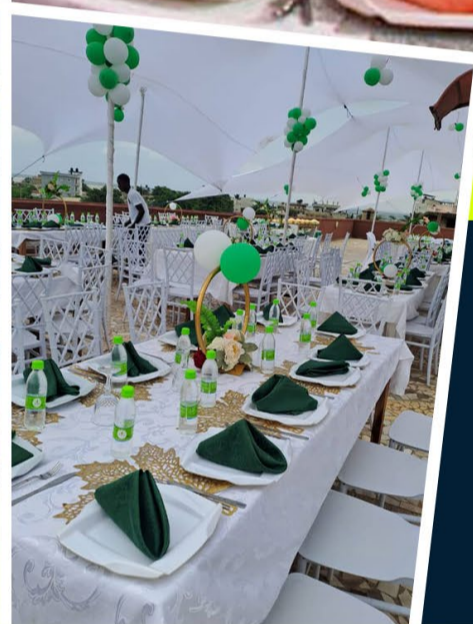
Réaffirmant la disponibilité du REJAP à accompagner les réformes engagées au sein de la 10e législature, Gaspard Adjamosi a sollicité les orientations et conseils du président de l'Assemblée nationale sur les attentes des élus à l'égard de la presse parlementaire et sur les exigences d'une couverture médiatique toujours plus rigoureuse et professionnelle au bénéfice des citoyens.

En réponse, Joseph Djogbénou a salué la qualité du travail accompli par les journalistes accrédités au Parlement. Il a notamment mis en avant leur sens de la responsabilité, leur retenue et leurs compétences dans le traitement de l'information parlementaire. Selon lui, le REJAP constitue un partenaire indispensable pour assurer une meilleure visibilité aux activités de l'institution.

Le président de l'Assemblée nationale a également exprimé sa satisfaction quant à la qualité des échanges et a rassuré ses interlocuteurs de sa volonté de maintenir un dialogue permanent avec le réseau. Il a annoncé que cette première audience ouvrira la voie à d'autres rencontres destinées à approfondir les réflexions sur le renforcement des relations entre le Parlement et les médias.

À travers cette audience, le REJAP et l'Assemblée nationale réaffirment leur engagement commun en faveur d'une information parlementaire crédible, professionnelle et accessible, gage d'une démocratie toujours plus forte et plus proche des citoyens.

**Emeric Joël ALLAGBE**



# ELONA HOUSE

## SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ? Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ✓ ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- ✓ SALLES CLIMATISÉES
- ✓ GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- ✓ GROUPE ELECTROGÈNE



Djassin Houinvié - Dowa  
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

HÉBERGEMENT DE QUALITÉ DANS LA CAPITALE BÉNINOISE

# Faites escale à Porto-Novo !

**( LES RÉSIDENCES FENOUE ET ELONA HOUSE OUVRENT LEURS APPARTEMENTS MEUBLÉS AUX VISITEURS )**



et aménagés avec soin, ces appartements offrent aux occupants un cadre de vie agréable, alliant confort, sécurité et intimité. Que ce soit pour un weekend en famille, une mission professionnelle ou des vacances, les visiteurs bénéficient de conditions optimales pour profiter pleinement de leur passage dans la capitale béninoise.

L'un des atouts majeurs de ces résidences est la présence d'une connexion stable, un espace de détente particulièrement apprécié des résidents et de leurs invités. Ce cadre de loisirs vient renforcer l'attractivité de l'offre et garantit des moments de relaxation dans une ambiance conviviale.

Pour un séjour professionnel, touristique ou un weekend de détente à Porto-Novo, les Résidences FENOUE et ELONA HOUSE mettent à la disposition du public des appartements meublés modernes et confortables. Une offre d'hébergement pensée pour garantir bien-être, tranquillité et commodité aux visiteurs de la capitale.

ment son statut de destination de choix pour les voyageurs en quête de découverte, de repos ou d'opportunités d'affaires. Afin de répondre aux besoins croissants en hébergement de qualité, les Résidences FENOUE et ELONA HOUSE proposent des appartements meublés adaptés aux séjours de courte comme de longue durée.

À travers cette initiative, les Résidences FENOUE et ELONA HOUSE participent activement au développement de l'offre touristique et hôtelière de Porto-Novo. Elles offrent aux visiteurs une expérience alliant confort, élégance et sérénité, tout en valorisant l'image d'une ville tournée vers l'accueil et l'excellence.

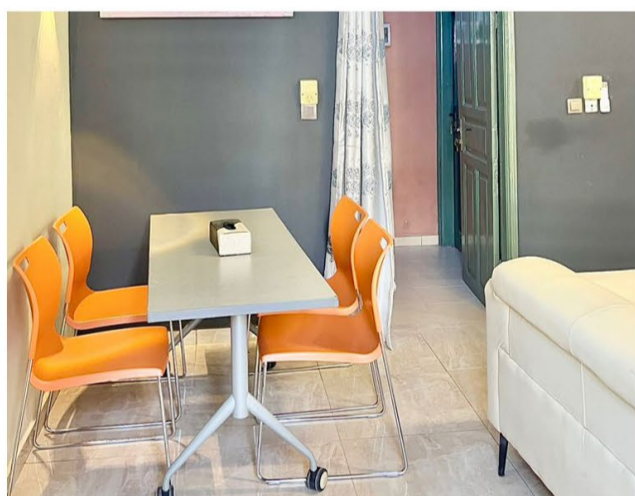
Porto-Novo confirme progressive-

Dotés d'équipements modernes

**Marie Estelle AKANNI**



# *Les résidences* **FENOU**



Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

## CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa  
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

## FORMATION PROFESSIONNELLE DANS L'ARTISANAT AU BÉNIN

# Un nouveau cap franchi pour la qualification des artisans

La Chambre des Métiers de l'Artisanat du Bénin (CMA-Bénin) et l'Ambassade de France près le Bénin annoncent une nouvelle phase du Projet d'Appui à la Formation Professionnelle et au Développement de l'Apprentissage dans les métiers de l'Artisanat. Cette initiative ambitieuse vise à renforcer les compétences des acteurs du secteur artisanal et à améliorer la qualité des dispositifs de formation à travers le pays.

Selon le communiqué conjoint rendu public par les deux institutions, plus de 800 artisans bénéficieront de formations spécialisées destinées à perfectionner leurs savoir-faire et à accroître leur compétitivité sur le marché. En parallèle, 120 formateurs verront leurs capacités pédagogiques renforcées afin d'assurer un encadrement plus efficace des apprenants dans les différents centres de formation.

Le projet prévoit également l'équipement de huit nouveaux Centres de Formation Professionnelle Prioritaires (CFPP). Ces infrastructures recevront du

matériel moderne et adapté aux exigences des métiers de l'artisanat, contribuant ainsi à offrir aux apprenants un environnement d'apprentissage plus performant.

Cette nouvelle étape traduit la volonté des partenaires béninois et français de soutenir durablement le développement du secteur artisanal, considéré comme un levier important de création d'emplois et de croissance économique. En investissant dans la formation et l'apprentissage, les deux parties entendent favoriser l'émergence d'une main-d'œuvre qualifiée capable de répondre aux besoins du marché et aux défis de la modernisation des métiers.

À travers ce programme, le Bénin poursuit ses efforts en faveur de la professionnalisation des artisans et de la valorisation des compétences locales, avec pour ambition de faire de l'artisanat un secteur encore plus dynamique et porteur d'opportunités pour les jeunes et les femmes.

**James Meryl ALLAGBE**



Tél : +229 01 21 30 70 18  
+229 01 21 32 93 17  
info.pmepe@gouv.bj  
pmepe.gouv.bj



## COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

### PLUS DE 800 ARTISANS BIENTÔT FORMÉS : LA CMA-BÉNIN ET LA FRANCE ACCÉLÈRENT LA PROFESSIONNALISATION DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT

**Cotonou, le 18 juin 2026** - Initié en décembre 2024 pour une durée de deux ans, le projet d'appui à la formation professionnelle et au développement de l'apprentissage dans les métiers de l'artisanat au Bénin vise à renforcer durablement les compétences techniques et l'employabilité des artisans, à améliorer leurs revenus et à contribuer au développement du secteur de l'artisanat.

Ce projet a déjà permis de former 120 jeunes titulaires du Certificat de qualification aux métiers, de renforcer les capacités de 240 maîtres d'apprentissage dans 8 métiers de l'artisanat. Il a également contribué à l'équipement de centres de formation professionnelle et au perfectionnement des meilleurs artisans à travers une immersion professionnelle en France, en partenariat avec la CMA France.

Fortes de ces résultats, la CMA-Bénin et l'ambassade de France s'engagent dans une nouvelle étape du projet, qui prévoit la formation de **825 artisans**, le renforcement de **120 formateurs**, l'équipement de **8 centres supplémentaires de formation professionnelle prioritaires** et la **mise en place du titre de Maître Artisans**.

Cette nouvelle phase concerne 11 métiers de l'artisanat (couturiers, maçons, mécaniciens automobiles, menuisiers aluminium, menuisiers bois, plombiers, soudeurs à l'arc, réparateurs de pompe à injection, réparateurs de téléphones portables, spécialistes en froid et climatisation, tisserands) dans les départements de l'Alibori, Atacora, Atlantique, Borgou, Donga, Mono, Plateau, Zou.

A travers cette initiative, la CMA-Bénin réaffirme son rôle stratégique dans la modernisation, la professionnalisation et la valorisation du secteur de l'artisanat au Bénin.

#### CONTACT PRESSE :

Lucrèce DEBADE : +229 01 97 39 25 87 | Courriel : ldebade@cmabenin.bj  
Serge NONVIGNON : +229 01 97 44 94 19 | Courriel : snonvignon@presidence.bj

## AGRICULTURE AU BÉNIN

# Adin Yeton Goubalan à l'écoute des filières agricoles



Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Adin Yeton Bloukounon Goubalan, a engagé une série de rencontres avec les représentants des principales filières agricoles du Bénin. Cette démarche vise à renforcer le dialogue avec les acteurs du secteur, identifier les difficultés auxquelles ils sont confrontés et recueillir leurs

propositions en vue d'améliorer les performances agricoles nationales.

Dans le cadre de sa mission à la tête du département ministériel en charge de l'agriculture, Adin Yeton Bloukounon Goubalan multiplie les échanges avec les différentes organisations professionnelles agricoles du

pays. Ces rencontres de prise de contact s'inscrivent dans une dynamique de concertation permanente avec les acteurs qui constituent le socle de la production agricole nationale.

Au cours des séances de travail, les représentants des filières ont exposé les défis auxquels ils font face, notamment en matière de financement, d'accès aux intrants, de mécanisation, de transformation et de commercialisation des produits agricoles. Ils ont également formulé plusieurs recommandations destinées à renforcer la compétitivité et la résilience du secteur.

Le ministre a salué l'engagement des producteurs, transformateurs et autres acteurs de la chaîne de valeur agricole. Il a réaffirmé la volonté du gouvernement de poursuivre les

réformes visant à moderniser l'agriculture béninoise et à accroître sa contribution à la croissance économique du pays.

Selon lui, le développement durable de l'agriculture passe par une collaboration étroite entre l'État et les organisations professionnelles. Il a ainsi promis d'examiner avec attention les préoccupations soulevées afin d'apporter des réponses adaptées aux réalités du terrain.

À travers cette initiative, le ministère entend consolider le partenariat avec les différentes filières agricoles et favoriser une gouvernance participative du secteur, au bénéfice des producteurs et de l'économie nationale.

**Emeric Joël ALLAGBE**

## DIPLOMATIE ET SOLIDARITÉ RÉGIONALE

# Le Bénin aux côtés du Niger

À la suite de l'attaque armée perpétrée ce jeudi 18 juin 2026 aux abords de l'aéroport international Diiori-Hamani de Niamey, le gouvernement béninois a exprimé sa profonde émotion et condamné avec la plus grande fermeté cet acte de violence. Cotonou réaffirme sa solidarité avec le peuple nigérien et les autorités de Niamey en cette période éprouvante.

Le Gouvernement de la République du Bénin a réagi, ce jeudi 18 juin 2026, à l'attaque survenue dans la capitale nigérienne, aux environs de l'aéroport international Diiori-Hamani de Niamey. Dans une déclaration officielle, les autorités béninoises ont fait part de leur vive émotion face à cet événement tragique qui a coûté la vie à plusieurs personnes et semé l'inquiétude au sein de la population.

Tout en condamnant fermement cette attaque, le Bénin a tenu à exprimer sa compassion aux victimes ainsi qu'à leurs familles. Le gouvernement béninois a également adressé ses pensées au peuple nigérien confronté à cette nouvelle épreuve sécuritaire.

Cotonou a, par ailleurs, réaffirmé sa solidarité envers le Président de la République du Niger, Abdourahamane Tiani, ainsi qu'envers l'ensemble des institutions et autorités nigériennes. Le message officiel souligne les liens historiques, culturels et fraternels qui unissent les peuples béninois et nigérien, au-delà des circonstances.

Dans un contexte régional marqué par des défis sécuritaires persistants, le Bénin réitère son attachement aux valeurs de paix, de stabilité et de coopération entre les États de la sous-région. Les autorités béninoises appellent à l'unité et à la résilience face aux menaces qui pèsent sur les populations et les infrastructures stratégiques de la région.

Cette attaque contre les abords de l'aéroport international de Niamey intervient dans un climat sécuritaire toujours préoccupant au Sahel, où plusieurs pays demeurent confrontés aux actions de groupes armés et terroristes.

**James Meryl ALLAGBE**



GOVERNEMENT  
DE LA RÉPUBLIQUE  
DU BÉNIN

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LE BÉNIN EXPRIME SA SOLIDARITÉ AU PEUPLE NIGÉRIEN APRÈS LES ATTAQUES SURVENUES À NIAMEY

**Cotonou, le 18 juin 2026** - Le Gouvernement de la République du Bénin a appris avec émotion les attaques survenues ce matin aux abords de l'aéroport international Diiori-Hamani de Niamey.

Le Bénin condamne avec la plus grande fermeté cette agression, qui vise une infrastructure civile stratégique et met en péril la sécurité des populations.

En cette circonstance douloureuse, le Gouvernement béninois exprime sa pleine solidarité au peuple nigérien frère, ainsi qu'au Président Abdourahamane Tiani et aux autorités de la République du Niger.

Le Gouvernement de la République du Bénin leur adresse ses pensées de soutien et réaffirme son attachement aux liens de fraternité et d'amitié qui unissent les peuples béninois et nigérien.

#### CONTACT PRESSE :

Fiacre VIDJINGNINOU : +229 01 99 00 00 01

Serge NONVIGNON : +229 01 97 44 94 19

Courriel : fvidjninginou@presidence.bj

Courriel : snonvignon@presidence.bj

## DÉCISION JUDICIAIRE

# Rejet de la demande de liberté sous caution de Kemi Seba

La justice sud-africaine a rejeté la demande de mise en liberté sous caution introduite par le militant panafricaniste Kemi Seba et ses deux coaccusés. La décision a été rendue à l'issue d'une audience très attendue, marquant une nouvelle étape dans cette affaire qui suscite de nombreuses réactions à travers le continent africain.

Les trois prévenus restent donc placés en détention provisoire en attendant la suite de la procédure judiciaire engagée à leur encontre. Le tribunal a estimé que les conditions requises pour une remise en liberté sous caution n'étaient pas réunies, préférant maintenir les accusés à la disposition de la justice.

Arrêté en Afrique du Sud, Kemi Seba est au centre d'une procédure qui attire l'attention aussi bien de ses partisans que de ses détracteurs. Figure connue du mouvement panafricaniste, il bénéficie

depuis plusieurs années d'une forte audience dans plusieurs pays africains, notamment en Afrique de l'Ouest.

La décision de la justice sud-africaine intervient alors que d'autres procédures, notamment liées à une éventuelle extradition, continuent de faire l'objet d'examen par les juridictions compétentes. Les prochaines audiences devraient permettre de clarifier davantage la situation judiciaire du militant et de ses coaccusés.

En attendant, les soutiens de Kemi Seba continuent de dénoncer ce qu'ils considèrent comme une procédure à caractère politique, tandis que les autorités judiciaires affirment agir dans le strict respect des dispositions légales en vigueur.

L'affaire demeure suivie de près par l'opinion publique africaine, compte tenu de la notoriété du militant et des implica-

tions politiques et diplomatiques qu'elle pourrait engendrer.

**James Meryl ALLAGBE**



RECONNAISSANCE POUR UN ENGAGEMENT AU SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

# Dr François Adjimon Ahlonsou distingué Chevalier de l'Ordre national du mérite de sang

Figure reconnue du système transfusionnel béninois, le Dr François Adjimon Ahlonsou a été honoré à Lokossa à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des donneurs de sang. Cette distinction vient saluer plusieurs années d'engagement en faveur de la promotion du don volontaire de sang et du renforcement de la sécurité transfusionnelle au Bénin.

La ville de Lokossa a servi de cadre, le dimanche 14 juin 2026, à une cérémonie de reconnaissance dédiée aux acteurs engagés dans la promotion du don de sang. À cette occasion, le Dr François Adjimon Ahlonsou, spécialiste de la transfusion sanguine et Premier adjoint au maire de Porto-Novo, a été élevé au rang de Chevalier dans l'Ordre national du mérite de sang. Cette distinction lui a été décernée par l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles du Bénin (ADS-BB), en marge des activités marquant la 23<sup>e</sup> édition de la Journée mondiale des donneurs de sang.

Cette reconnaissance récompense un parcours professionnel marqué par un engagement constant en faveur du développement du système transfusionnel béninois. Au fil des années, le médecin a contribué à la modernisation des pratiques de collecte, de conservation et de distribution des produits sanguins, tout en participant activement à la sensibilisation des populations sur l'importance du don volontaire de sang.

Au-delà de ses responsabilités



administratives et politiques, le Dr Ahlonsou demeure l'une des références nationales dans le domaine de la transfusion sanguine. Son expertise a également été reconnue dans plusieurs cadres de réflexion et de recherche à l'échelle africaine.

À travers cette distinction, les donateurs bénévoles de sang du Bénin ont voulu rendre hommage à un professionnel dont les

actions ont contribué à sauver de nombreuses vies et à renforcer la disponibilité des produits sanguins dans les structures sanitaires du pays. Cette élévation au rang de Chevalier apparaît ainsi comme la consécration d'un engagement de longue date au service de la santé publique et de la solidarité humaine.

**Emeric Joël ALLAGBE**

EN DEHORS DE SES GRANDES SALLES DE FÊTE

# ELONA HOUSE lance des "After Work" de 20, 40 et 60 places à Porto-Novo

À Porto-Novo, une nouvelle offre vient répondre à un besoin longtemps exprimé par les particuliers, les professionnels et les groupes d'amis : disposer de petits espaces conviviaux, adaptés aux rencontres en comité restreint. L'établissement ELONA HOUSE enrichit ainsi son offre en lançant des formules "After Work" pensées pour accueillir des groupes de 20, 40 et 60 personnes.

Déjà reconnu pour ses grandes salles de fête, ELONA HOUSE franchit

un nouveau cap en diversifiant ses prestations. L'objectif est clair : offrir des cadres plus intimistes, fonctionnels et accessibles pour des réunions de travail, des séances de réflexion stratégique, des rencontres associatives ou encore des retrouvailles entre collègues après une journée bien remplie.

Avec ces nouvelles formules, les soucis liés au manque de petites salles adaptées semblent désormais relégués au passé. Les espaces proposés

allient confort, discrétion et praticité, dans un environnement propice aux échanges et à la détente. Que ce soit pour un brainstorming, un afterwork professionnel ou une rencontre amicale, ELONA HOUSE entend se positionner comme une référence locale.

Dans une ville en pleine dynamique comme Porto-Novo, où les initiatives professionnelles et sociales se multiplient, cette offre apparaît comme une réponse concrète aux attentes d'une clien-

tèle de plus en plus exigeante. En misant sur la flexibilité et la proximité, ELONA HOUSE confirme sa volonté d'innover et de s'adapter aux nouvelles habitudes.

Désormais, organiser une petite réunion ou un moment de convivialité ne relève plus du casse-tête. À Porto-Novo, ELONA HOUSE s'impose comme la solution idéale pour des rencontres à taille humaine, dans un cadre soigné et accueillant.

**Marie Estelle AKANNI**



## SOCIÉTÉ ET PATRIMOINE CULTUREL

# Perles sous controverse

Symbole de féminité, d'élégance et d'identité culturelle dans plusieurs sociétés africaines, les perles de hanche, connues au Bénin sous le nom de « bébedjê », se retrouvent aujourd'hui au cœur d'une vive polémique sur les réseaux sociaux. La vente en ligne de milliers d'exemplaires présentés comme porteurs de pouvoirs particuliers suscite inquiétudes, interrogations et débats. Entre préservation des traditions et dérives commerciales, un héritage ancestral se retrouve confronté aux réalités du numérique.

Longtemps considérées comme de véritables marqueurs culturels, les perles occupent une place privilégiée dans les traditions africaines. Au Bénin, chez les Yoruba et dans plusieurs autres communautés, elles dépassent largement leur fonction décorative. Elles traduisent une appartenance sociale, accompagnent les grandes étapes de la vie et participent à la valorisation de la femme.

Portées autour de la taille, du cou ou des poignets, les perles transmettent souvent des messages liés à la beauté, à la maturité, à la dignité ou encore à la spiritualité. Héritées de génération en génération, elles constituent un élément essentiel du patrimoine culturel et conti-

nent d'être utilisées lors de cérémonies traditionnelles, de mariages ou de rites de passage.

Une tendance numérique qui suscite la controverse

Depuis plusieurs jours, une campagne de commercialisation de perles « bébedjê » fait grand bruit sur les plateformes numériques. Selon les informations relayées sur les réseaux sociaux, près de 2 000 exemplaires auraient été écoulés en un temps record. Au-delà de l'engouement commercial, c'est surtout le discours entourant ces produits qui alimente les débats.

Certaines publications laissent entendre que ces perles seraient associées à des effets particuliers dépassant leur simple valeur esthétique. Ces allégations, largement relayées en ligne, ont provoqué de nombreuses réactions et alimenté les spéculations au sein de l'opinion publique.

Pour de nombreux observateurs, cette situation marque une rupture avec les pratiques traditionnelles qui ont toujours entouré la fabrication et la commercialisation des perles. Des commerçantes et artisanes, qui exercent cette activité depuis des décennies, rappellent que

ces objets culturels ont toujours été vendus pour leur beauté, leur symbolique et leur valeur identitaire, sans mise en avant de prétendues vertus extraordinaires.

Entre fascination et perte de repères

Le succès fulgurant de cette tendance révèle également l'influence croissante des réseaux sociaux sur les comportements de consommation, notamment chez les jeunes. Pour certains analystes sociaux, cette fascination témoigne d'une recherche de solutions rapides ou d'une attirance pour le sensationnel au détriment de la compréhension des véritables valeurs culturelles.

D'autres craignent que la multiplication de telles pratiques ne contribue à dénaturer le sens profond des perles africaines. Derrière ces ornements se trouvent en effet des savoir-faire artisanaux, des traditions familiales et des références culturelles qui risquent d'être éclipsés par des logiques purement commerciales.

La nécessité d'un encadrement

Face à cette situation, plusieurs voix s'élèvent pour demander une meilleure régulation de la vente en

ligne de produits à caractère culturel. L'objectif n'est pas d'entraver une activité économique qui fait vivre de nombreuses familles, mais de préserver l'authenticité des symboles traditionnels et de protéger les consommateurs contre d'éventuelles pratiques trompeuses.

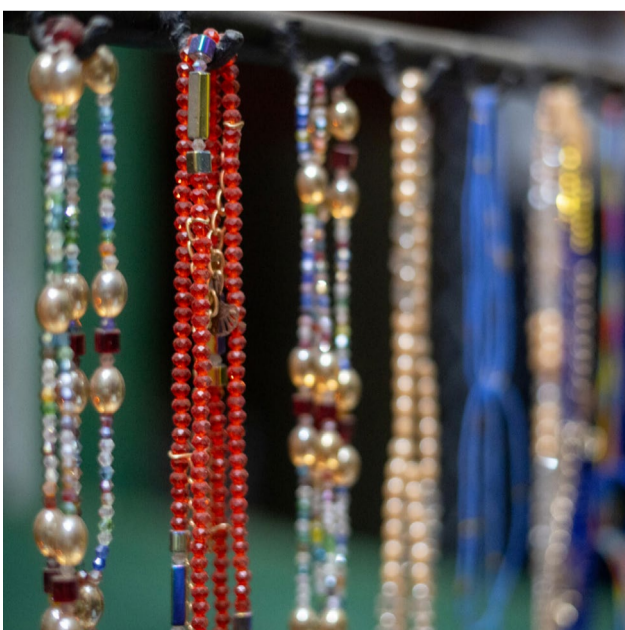
Les défenseurs du patrimoine culturel estiment qu'un travail de sensibilisation est également nécessaire afin de mieux faire connaître l'histoire et la véritable signification des perles africaines, particulièrement auprès des jeunes générations.

Préserver l'essence d'un héritage

À l'heure où les traditions rencontrent les nouvelles technologies, les perles africaines se retrouvent à la croisée des chemins. Entre valorisation culturelle et exploitation commerciale, le défi consiste à préserver l'âme de cet héritage séculaire tout en l'adaptant aux réalités contemporaines.

La polémique actuelle rappelle qu'au-delà de leur éclat, les perles portent une mémoire collective, des valeurs et une identité que beaucoup souhaitent voir transmettre intactes aux générations futures.

Candide AHOUDJI



# ELONA HOUSE

## SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



## APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS

*Les résidences*  
**FENOUE**



Porto-Novo, Djassin Houinvié  
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707